

Le mur de la honte

L'assemblée générale du C.I.L des Sablettes était placée sous le signe de l'aménagement de l'isthme et la construction d'un mur jugé indésirable

PROTECTION RAPPROCHEE. Lors de l'assemblée générale du C.I.L des Sablettes, Francisque Luminet, le premier adjoint, s'est inquiété des pressions exercées sur le Maire. Certains promoteurs seraient mécontents de la décision municipale de lutter contre la construction anarchique le long de la corniche de Tamaris. Tant et si bien que Maurice Paul aurait reçu des menaces physiques et verbales. Selon Francisque Luminet : "Il n'en est pas encore au port du gilet pare-balles, je l'ai vérifié, mais nous ne céderons aucunement sous la pression de quiconque." Est-ce pour cela que le commissaire Vincent était présent en fin de réunion ?

DEBAT. Les membres de la coordination de gauche et d'écologie sont désireux de relancer le débat politique dans la ville. Il est regrettable qu'ils aient brillé par leur absence hier matin aux Sablettes. L'heure du débat avait pourtant réellement sonnée.

RENZO MEÏ aura été la cible privilégiée des habitants du quartier des Sablettes hier matin, lors de l'assemblée générale du Comité d'Intérêt Local. Durant plus de deux heures, l'adjoint chargé des travaux a dû répondre à un nombre élevé de questions concernant l'aménagement de l'isthme qui, selon lui, sera ouvert au public début Mars. Le point crucial de cet interrogatoire aura été la construction du mur jouxtant l'Office du Tourisme au point qu'une motion demandant la redéfinition de la construction ait été adoptée par l'ensemble des sociétaires.

"Je l'ai écrit et je le répète, Monsieur l'adjoint, pour nous ce mur est celui de la honte et il n'est pas sans nous rappeler celui de Berlin." En deux temps, trois mouvements, Roger Ghibaudo-Brouchier, le président du C.I.L avait planté le décor, suivi par des centaines de personnes, commerçantes ou rési-

dentes plaidant le fait que ce mur : "obstrue l'accès aux commerces, constitue un abri idéal pour les toxicomanes et un support de choix pour les taggers."

De vaines explications

Devant un tel mécontentement, Renzo Meï ne s'est jamais décontenancé, répondant avec sang-froid, quitte à s'attirer les foudres de la vindicte populaire : "Il est exact que ce mur était absent lors de la première consultation publique. Par contre, il figurait bien sur les plans de l'enquête publique du 5 janvier 97. Des plans qui ont été visés par le commissaire enquêteur. Il se situe dans la continuité architecturale de l'Office du Tourisme que nous avons été contraints de déplacer à cause de réseaux anciens. Je peux vous assurer que lorsque la pergola végétalisée sera terminée, l'ambiance de la promenade ne sera en rien altérée. De plus il sera revêtu

d'un matériau empêchant la présence de tags" Des propos qui n'ont en rien calmé l'ardeur de certains habitants puisque ces derniers proposaient l'aménagement d'arches à l'égal de son symétrique.

L'avenir de la Corniche

Parmi les nombreux sujets épineux, la circulation retint particulièrement l'attention. Là encore Renzo Meï a été ferme. "C'est bien un carrefour giratoire qui sera mis en place à l'intersection de la corniche Pompidou, de l'avenue Mattéi et de la rue Debussy. Pour cela, nous avons obtenu de la D.D.E, le déplacement vers le nord de la voie, sans pour cela empiéter sur le domaine public maritime." Il n'en fallait pas plus pour relancer le débat sur l'avenir de la corniche. Arthur Paecht, après avoir confirmé l'éventuel échange RD 18 — Corniche entre la ville et le Conseil général, s'est prononcé contre une fréquentation

massive de cette artère "qui doit conserver son caractère ludique et touristique." Un point de vue partagé par les adjoints présents mais Nathalie Bicais devait très vite tempérer cette homogénéité : "Comment, M. Meï, pouvez-vous nous assurer que la circulation ne sera pas dense sur la corniche quand on sait que le TCSP empruntera l'avenue Frédéric Mistral ? Le flot de véhicule issu de votre tunnel encombrera obligatoirement la corniche. Ne parlez donc pas d'intentions qui ne prendront pas effet." Un sujet polémique supplémentaire auquel venait s'ajouter celui des logements prévus de part et d'autre qu'ignoraient MM. Luminet et Meï. Ce dernier parvenait toutefois à raser la foule en affirmant que la médiathèque verrait bien le jour dans le courant de l'année : "Même si la reprise de ce chantier a grandement été perturbée par des marchés difficiles."

Alain REVELLO.



Aux côtés du président Ghibaudo-Brouchier, Renzo Meï et Francisque Luminet ont été soumis à rude épreuve.



De nombreuses personnes ont pris la parole afin de décrier la construction du "mur de la honte". (Photos Dominique Leriche)